

vingt huit Décembre dernier, je suis allé à la prison où j'ai fait demander la prisonnière, j'étais dans le temps accompagné du détectif Walsh. La prisonnière est venue, s'est assise près de moi et Walsh s'est assis vis-à-vis d'elle. Après lui avoir demandé comment elle se portait, je lui ai dit : "Je vous ai dit hier, qu'avant ce soir, nous aurions trouvé les effets."

Elle me demanda alors, si je les avais trouvés, et je lui répondis que **Oui, qu'ils avaient été trouvés chez Mr. Lemieux.** Sur ce elle me dit : **Est-ce M. Lemieux qui vous l'a dit ?** Je dis : non, ce n'est pas lui." Elle ajonta alors : **"Comment cela se fait-il, personne ne le savait."** Je lui dis : Je vais vous dire comment cela se fait, si vous me dites qui vous a avisé d'aller les porter là. "Elle répliqua : **J'avais promis de ne rien dire, mais puisque tout est déclaré, je vais dire la vérité, et elle continua : Un jour je ne me rappelle pas quelle date, j'ai prêté ma voiture à Mr. Lemieux, je m'en rappelle très bien, car il a passé la garde de ma voiture; et à son retour, il m'a dit qu'il y avait des effets entre les deux planchers, dessous de l'avoine."** Elle remarqua alors qu'elle ne savait pas cela ; qu'elle avait été absente, qu'elle n'était revenue que dans le mois de Septembre et continuant, elle dit :

"Mon Dieu ! ils vont venir les chercher, je ne sais pas quoi faire : et M. Lemieux a dit : emportez-les chez nous : il n'y a pas de danger, après le procès on arrangera cela. Vous savez, M. Lemieux m'a donné un conseil et je l'ai suivi. Cela n'est pas

"ma faute, vous comprenez, je ne suis pas assez effrontée pour avoir transporté les pelleteries là, sans sa permission.

"Vous savez, moi, tout ce que j'ai fait c'était pour que M. Febich fut moins puni."

Je lui ai alors demandé : "Est-ce vous-même qui avez transporté les pelleteries ?" Elle répondit : "Oui et je les ai mise toutes ensemble." "Je lui demandai quel jour ? elle dit : "Lundi, je crois." Elle ajouta : "Vous savez, j'ai une âme à sauver comme vous autres, quand je serai sous serment, j'aurai plus à dire et je ne me damnerai pas pour personnes."

Transquestionné par M. Lemieux, le Conseil pour les prisonniers

Avant d'avoir la conversation ci-haut rapportée avec la prisonnière j'ai demandé au géolier Mac Laren, la permission de la voir : ce qu'il m'a accordé ; il était, dans le temps, cinq heures et demie, à six heures de l'après midi.

Avant de me rendre à la prison, je n'avais pas demandé la permission à qui que ce soit.

J'y avais été envoyé par quelqu'un, si la cour m'oblige à le dire.

Je considère qu'il est de mon devoir et dans mes attributions comme détectif dans la police municipale, d'aller en prison interroger les prisonniers attendant leur procès ; pas sur tous les points, certainement, quand on croit dans l'intérêt de la justice pour informations, je crois que c'est notre devoir.

La prisonnière m'a dit : "Je crois que c'est le lundi que j'ai porté les effets chez M. Lemieux," je crois, "mais voyez-vous j'ai la tête si brouillée, je suis si troublée, que je ne puis dire au juste.